

COMMENT FAIRE UN FEU EFFICACE DANS SON POÊLE À BOIS ?

DOSSIERS

[mise à jour : 10/2017]



Comment utiliser son poêle à bois pour faire un feu efficace, écologique et sans danger pour la santé ? Mode d'emploi.

Une flambée dans un poêle à bois, que c'est agréable ! Parce qu'il est naturel et renouvelable, le bois semble une bonne option de chauffage écologique et sain.

Et pourtant, les ressources (locales) en bois semblent insuffisantes pour répondre aux besoins de chauffage. Et [l'émission de particules fines lors de la combustion comporte certains risques pour la santé](#).

Pour se chauffer au bois en respectant sa santé et l'environnement, il faut :

- [choisir un poêle dont le rendement est supérieur à 80%](#) ;
- utiliser du bon bois, bien sec ;
- suivre quelques consignes pour allumer et entretenir le feu.

Quel bois choisir ?

On opte pour :

- **du bois de feuillus**, comme le chêne, le hêtre, l'érable, le frêne, le bouleau, le merisier, le charme, etc. Bien qu'aussi calorifères, les résineux contiennent des résines qui encrassent les cheminées.
- **des bûches dont l'humidité est inférieure à 20%**. Ce taux peut se vérifier à la livraison ou après séchage à l'aide d'un humidimètre (ou testeur d'humidité) au cœur d'une bûche fendue.
- **du bois local** pour éviter les transports sur de longues distances (artisans bûcherons, élagueurs, ventes communales de bois sur pied...). Il existe aussi des possibilités d'achats groupés de bois de chauffage pour obtenir de meilleurs prix mais sans garantie sur l'origine locale du bois.

On évite de brûler des bois traités, peints ou composites (ex : contreplaqué, aggloméré...). Ils contiennent des composants à ne pas brûler chez soi, tant pour des raisons de santé que d'environnement. Ces matériaux sont à jeter au parc à conteneurs.

Bien faire sécher son bois

Soit on achète du bois sec prêt à l'emploi. Soit, on a du bois « frais » (qu'on a acheté fraîchement coupé ou qu'on a coupé soi-même). Il faut alors le laisser sécher. Comment s'y prendre ?



- On privilégie du bois **abattu en hiver**, hors sève.
- On prévoit un **abri assez grand** pour stocker l'équivalent de 2 ou 3 années de consommation. Il doit être couvert, si possible avec un débord de toiture et bien aéré, y compris au niveau du sol. On le pose sur des palettes, par exemple, pour permettre une bonne ventilation et éviter le contact avec le sol.
- Idéalement, **on fend les bûches** avant stockage. Cela permet d'accélérer le séchage (de l'ordre de 1cm par an en partant du bord dans tous les sens) et d'éviter que l'écorce enferme l'humidité dans le bois. Ce qui est typiquement le cas du bouleau, par exemple, s'il n'est pas écorcé.
- Au bout de **2 ou 3 ans de séchage** dans ces conditions, les bûches devraient avoir atteint un taux d'humidité proche de 20%.
- Si possible, on garde un **petit stock de bûches près du poêle** pour finir le séchage avant utilisation.

Comment démarrer le feu ?

- D'abord, on **ouvre l'arrivée d'air** à fond.
- Pour démarrer le feu, on utilise une boulette de papier, du petit bois ou des pommes de pin. Il existe aussi des **allume-feux** dits « écologiques » fabriqués à partir de fibres, de laines ou de



copeaux de bois sec compressés.

- Soit on dispose progressivement les bûches, soit on opte pour **la méthode « Topdown »**. Pour celle-ci, on dispose les bûches en-dessous, puis le petit bois par-dessus. On allume donc le feu par le haut. Cela permet aux bûches en dessous de se réchauffer progressivement. Au fur et à mesure qu'elles libèrent leurs gaz de combustion, ceux-ci passent par la zone supérieure, déjà plus chaude. Cette température plus élevée favorise une combustion complète des fumées et réduit les émissions de polluants.
- Enfin, **on entretient le feu en fonction de ses besoins**. Une bonne flambée favorise un bon rendement. Au contraire du poêle qui tourne au ralenti. Le feu continu n'est pas nécessaire en soi.

Assez de bois pour tout le monde ?

Bien sûr, si tout le monde se chauffait exclusivement au bois dans des maisons mal isolées, les ressources forestières ne suffiraient pas. Heureusement, ce n'est pas le cas aujourd'hui, et il reste une marge de manœuvre importante en ressources forestières locales à destination du bois de chauffage. Il n'y a pas que les bûches, on trouve aussi des poêles qui fonctionnent avec des [pellets](#), [des briquettes](#) ou [des plaquettes](#) de bois. Ils permettent de valoriser certains « sous-produits » de la forêt (branches et bois d'éclaircie).

Le chauffage au bois est donc une partie de la solution dans le mix énergétique nécessaire à l'indépendance énergétique de la Wallonie. Au fur et à mesure que **l'isolation des logements** se renforce, les besoins en chauffage diminuent. Le rendement des appareils de chauffage s'améliore aussi. Tout cela réduit les besoins en bois.

Plus d'info

- Notre article [Le chauffage au bois](#)
- Notre article [Se chauffer aux granulés de bois \(pellets\)](#)
- Sur le prix du bois énergie : <http://apere.org/observatoire-des-prix>
- Découvrez une vingtaine de conseils pratiques pour une bonne utilisation de votre chauffage au bois sur le site <http://www.lamaitriedufeu.be/fr>

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[2] <http://www.ecoconso.be/fr/content/pollution-comment-limiter-ses-emissions-de-particules-fines>

[3] <http://www.ecoconso.be/fr/Le-chauffage-au-bois>

[4] <http://www.ecoconso.be/Le-chauffage-au-bois>

[5] <http://www.ecoconso.be/le-chauffage-au-bois>

[6] <http://www.ecoconso.be/Se-chauffer-aux-granules-de-bois>

[7] <http://apere.org/observatoire-des-prix>

[8] <http://www.lamaitrisedufeu.be/fr>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

